



ECCLESIA

A.S.D.R.A.

Université F. Rabelais (s.315)

3, rue des Tanneurs

37000 Tours.

Tel. 47 36 65 37

L'église Saint-Sulpice
de Vallières-les-Grandes
(Loir-et-Cher)

l'église Saint-Sulpice
de Vallières-les-Grandes
(Loir-et-Cher)

dossier ECCLESIA novembre 1990

REPRODUCTION INTERDITE

L'association pour le développement de la recherche historique et archéologique appliquée à l'animation culturelle en Région Centre (A.S.D.R.A., Université F. Rabelais)

Président : Monsieur Bernard Chevalier, professeur d'histoire médiévale,

Vice-présidente : Madame Cointet, professeur d'histoire contemporaine,

Secrétaire et trésorière : Madame Bourin, professeur d'histoire médiévale,

Responsables du projet ECCLESIA : Nicolas Huron, Laurent Prieur.

Les membres de l'A.S.D.R.A. adressent leurs remerciements

à la **Municipalité de Vallières-les-Grandes**

à Monsieur Breton,
à Madame Cherouvrier,
à Monsieur Dabert,
à Monsieur Darnault,
à Madame Dorléans,
à Madame Genty
à Madame Jouselin,
à Monsieur Martin-Demézil,

au **Conseil-Général de Loir-et-Cher,**

LOIR-ET-CHER



**CONSEIL
GÉNÉRAL**

à la **Caisse Régionale du Crédit Agricole de Loir-et-Cher,**

CA CRÉDIT AGRICOLE

à l'entreprise **TOUBUREAU,**

toubureau

au personnel des Archives Départementales du Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire,

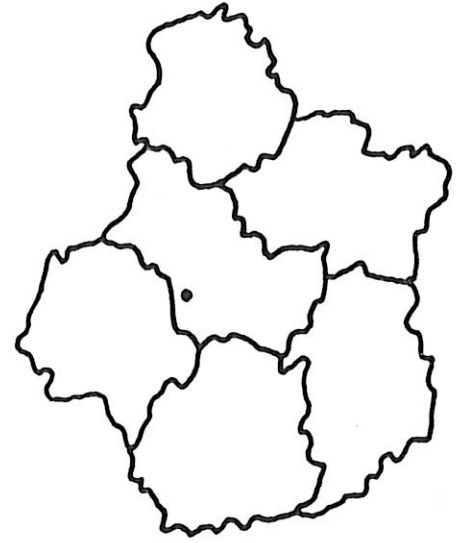
Sans l'aide desquels cette étude et la soirée-conférence ECCLESIA, du 24 novembre 1990 à la salle des fêtes de Vallières-les-Grandes, n'aurait pu voir le jour.

Introduction.

Le projet ECCLESIA a pour but de réaliser, en collaboration avec la municipalité, une étude sur l'église de la commune, afin d'organiser une soirée-conférence sur l'histoire et l'architecture de l'église, où sont exposés les résultats de la recherche. Le projet ECCLESIA a aussi pour but d'offrir à des étudiants historiens de l'Université, l'opportunité de pouvoir s'exprimer devant un public autre qu'une salle de cours, afin de mieux se former aux métiers vers lesquels leur spécialisation va les mener. Il permet également aux étudiants de disposer d'un matériel documentaire important, tant en diapositives, qu'en documentation.

Ce dossier est celui de la conférence ECCLESIA du 24 novembre 1990, sur l'église Saint-Sulpice de Vallières-les-Grandes. A travers lui, nous espérons que vous découvrirez un peu mieux l'histoire du bourg de Vallières-les-Grandes.

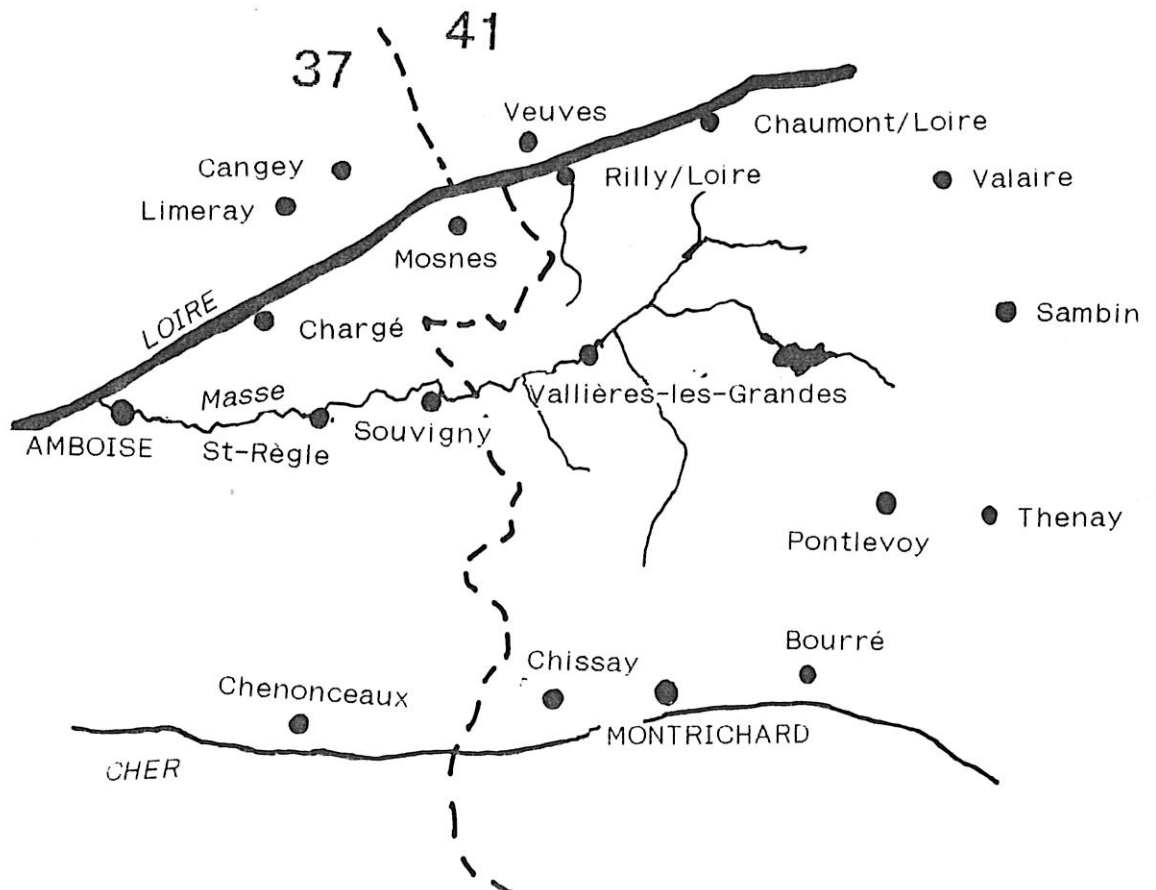
Localisation



Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de Blois
Canton de Montrichard

Diocèse de Chartres jusqu'en 1698
Archidiaconé et doyenné de Blois

Diocèse de Blois depuis 1698

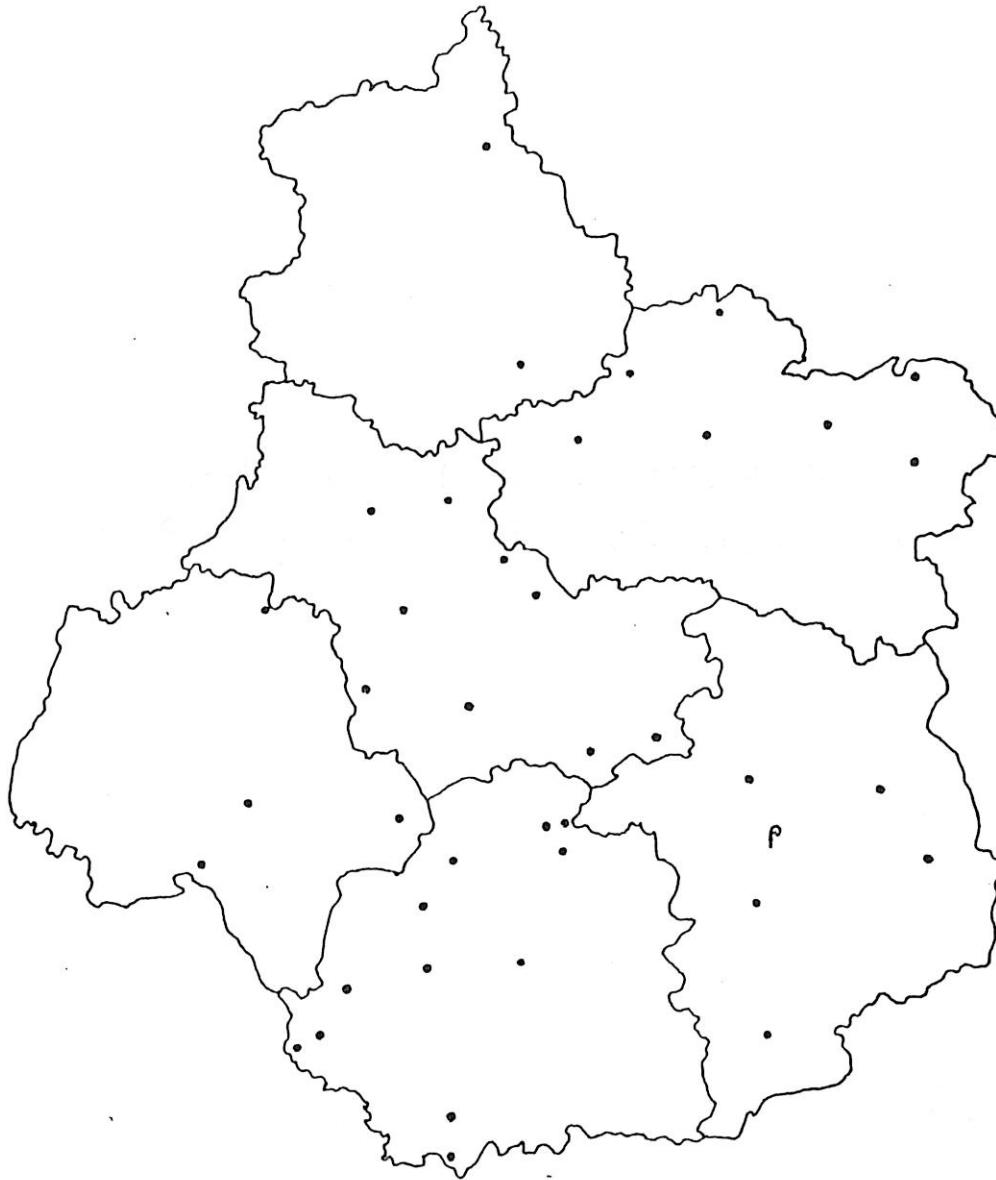


De saint Sulpice le Pieux à Saint-Sulpice de Vallières

Saint-Sulpice

L'église de Vallières est placée sous l'invocation de saint Sulpice le Pieux. Il était originaire d'une noble famille du Berry, il fut élevé au sacerdoce par saint Austregisille, évêque de Bourges, qui le nomma archidiacre. Clotaire II le prit pour aumônier, et le fit évêque de Bourges en 624. Sulpice mourut en 644. Sa fête est le 17 janvier.

Une quarantaine d'églises de la Région Centre sont dédiées à ce saint. Mis à part en Sologne qui est une région boisée et peu peuplée au Moyen-Âge, ces églises se répartissent assez régulièrement dans un rayon de 150 kilomètres autour de Bourges. Le culte de saint-Sulpice a donc surtout eu un impact régional. Ce culte a dû se développer vers la fin du VII^e siècle et au début du VIII^e siècle. L'église de Vallières ne peut guère être antérieure à cette époque.



Les églises Saint-Sulpice

Les premières églises de Vallières

L'église de Vallières, ne date pas de la fin du XI^e siècle ou du début du XII^e siècle, comme peuvent le montrer les parties actuellement visibles des maçonneries. Si des fouilles archéologiques étaient entreprises dans l'église de Vallières, il est probable que les fondations d'édifices plus anciens seraient découvertes, les fondations d'un édifice de la fin du VII^e siècle ou du début VIII^e siècle, et des traces d'édifices postérieurs. Il n'y a actuellement aucune trace d'un édifice antérieur au XI^e siècle dans les parties visibles du monument.

Une paroisse sous la dépendance de la collégiale Saint-Martin de Tours

Saint-Martin.

Né vers 316, fils d'un tribun militaire enrolé lui-même à 15 ans, il se fit baptiser à Amiens à 18 ans, où selon la tradition, il partagea son manteau avec un pauvre. Exorciste à Poitiers près de saint Hilaire, qui l'ordonna prêtre, il se retira à Ligugé, où des disciples se joignirent à lui et d'où sa renommée se répandit à travers la Gaule. Il fut élu évêque de Tours en 371, et son épiscopat marqua le triomphe du christianisme dans l'ouest de la Gaule.

Le culte de saint-Martin.

C'est l'évêque Perpetuus, saint Perpet (459-489) qui donna l'impulsion définitive au culte martinien. Il remplaça la petite chapelle construite par Briccius, son prédécesseur, par une basilique magnifique, qui fut consacrée le 4 juillet 471. Cet édifice fut la plus grande église construite jusqu'à l'époque carolingienne (53 mètres de longueur).

Suite à la grande victoire à Vouillé en 507, et à l'annexion de l'Aquitaine, Clovis obtint de l'empereur Anastase, le diplôme de consul. Clovis entra en triomphateur à Tours et rendit hommage à saint Martin.

Tours devint alors "la cité sainte du royaume des Francs, une sorte de capitale religieuse". Saint Martin était devenu le saint le plus populaire dans l'ancienne France. Les religieux de Saint-Martin commencèrent à disposer, grâce aux libéralités des grands du royaume, de nombreux biens.

La collégiale de Saint-Martin

La réforme monastique entreprise par Alcuin que Charlemagne avait placé à la tête de Saint-Martin, ne se concrétisa vraiment que sous l'abbatit de Fridugise. En 818, Saint-Martin devint une collégiale de 200 chanoines séculiers, compromis entre l'ordre monastique et le clergé séculier, statut propre à satisfaire les religieux qui, grâce à l'importance du sanctuaire de saint Martin, menaient une vie luxueuse et tenaient à conserver leurs privilèges.

La prévôté de Vallières

Vallières n'apparaît pas dans les énumérations des prévôtés dépendantes de la collégiale Saint-Martin dans le courant du VIII^e

siècle ⁽¹⁾. C'est seulement à partir de la fin du VIII^e siècle que la prévôté de Vallières fait partie d'un groupe de 15 paroisses confiées à la juridiction des chanoines du chapitre de Saint-Martin de Tours ⁽²⁾. Les prévôtés étaient à la présentation du doyen et à la collation du chapitre, c'est à dire que c'est un chanoine qui est nommé prévôt.

La prévôté de Vallières semble une création postérieure à la fondation de la paroisse et donc à la construction de la première église. En effet les chanoines de Saint-Martin pouvaient posséder des terres à Vallières, mais sans avoir la juridiction sur la paroisse. La juridiction sur la paroisse a certainement été cédée aux chanoines car ils y possédaient des terres. La création de la prévôté a suivi afin d'administrer convenablement cette juridiction. Tout cela étant dit, nous devons constater qu'il est très difficile de savoir qui a construit la première église de Vallières-les-Grandes.

Les prévôtés de Vallières et Mosnes

Les paroisses de Mosnes et de Vallières étaient toutes les deux sous la juridiction des chanoines de Saint-Martin de Tours. Leur proximité géographique amena les chanoines à gérer, jusqu'à la Révolution, les revenus de ces deux juridictions comme un ensemble.

Pas de prieuré de Vallières à Vallières

Contrairement à ce que certains historiens ont écrit, l'église de Vallières n'était pas un prieuré dépendant de Saint-Martin de Tours. Si tel était le cas, ce prieuré ne serait pas antérieur à la seconde moitié

1 : Abbé E.-R. Vaucelle : la collégiale de Saint-Martin de Tours des origines à l'avènement des Valois (397-1328). Paris. lib. Alphonse Picard et fils, 1908.

2 : Les autres prévôtés sont Noyant-de-Touraine (37. ar. Chinon. c. Sainte-Maure-de-Touraine), Saint-Epain (37. ar. Chinon. c. Sainte-Maure-de-Touraine), Notre-Dame d'Oé (37. ar. Tours. c. Vouvray), Chablis (89), Léré (18. ar. Bourges), Mellecey (71), Courcay (37. ar. Tours. c. Biéré), Suèvres (41. ar. Blois. c. Mer), Chalautre (77), Blaslav (86), Restigné (37. ar. Chinon. c. Bourgueil), Antogne (49), Varennes (37. ar. Tours. c. Ligueil), Anjou (38).

du XI^e siècle et nous le connaîtrions. Cette confusion vient du fait que trois prieuré porte ce nom dans notre région ⁽³⁾.

Par contre, il y avait un prieuré dans la commune de Vallières au lieu dit de l'Hermitage. Ce prieuré est attesté dans les sources écrites ⁽⁴⁾.

3 : Ils sont situés dans les communes d'Autainville (41, ar. Blois, c. Marchenoir ; dépendant de Saint-Laumer de Blois), de Nottonville (28, ar. Châteaudun, c. Orgères ; dépendant de l'abbaye de Pontlevoy) et de Fondettes (37 ; dépendant de l'abbaye de Saint-Julien de Tours).

4 : Arcn. Dép. 41, G 2724.

L'église du XII^e siècle

L'église dans son enclos.

L'enclos de l'église correspond aux parcelles 89, 115 et 116 (et peut-être également 119) du cadastre napoléonien de 1805 ⁵. Les parcelles 118, 119, 151, 152, 153 correspondent à des terres de la collégiale Saint-Martin de Tours, et la parcelle 117 à la prévôté. On voit que cette prévôté était entourée de fossés.

⁵ : Archives Départementales du Loir-et-Cher.

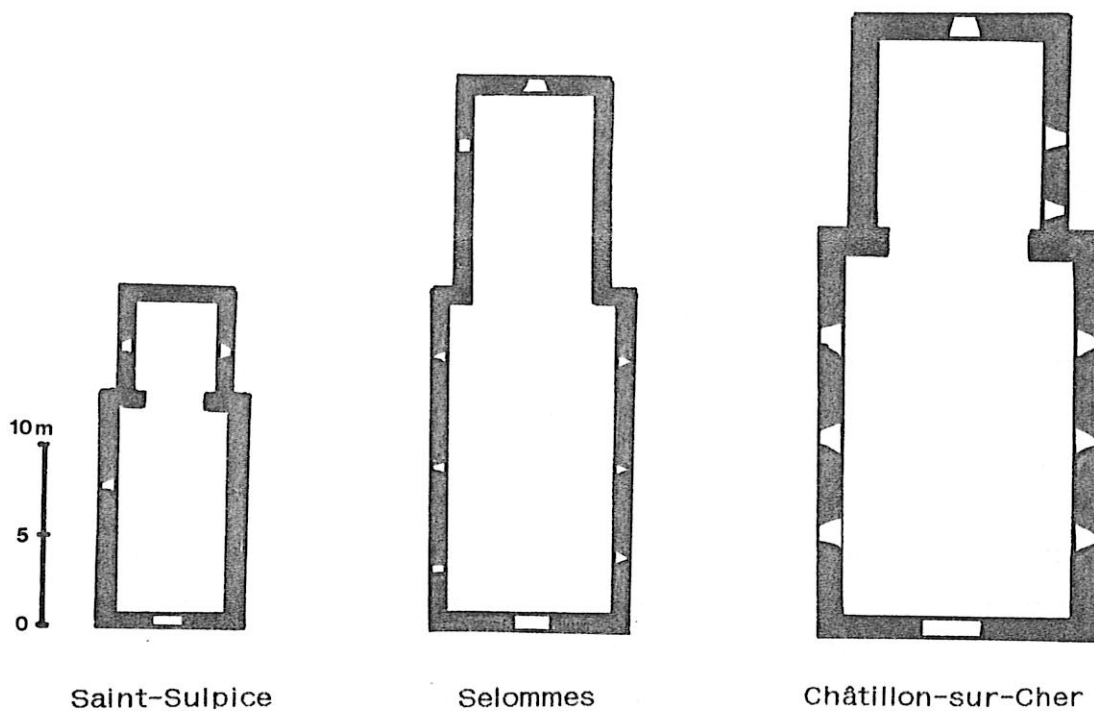


Les traces d'une petite église rurale du XI^e siècle

La partie la plus ancienne actuellement visible de l'église de Vallières est une portion du mur ouest, mur de l'entrée principale de l'église. En effet, nous remarquons que la maçonnerie de la droite de la porte est constituée d'un appareillage en arêtes de poisson assez grossier. Ce type d'appareillage est typique de la seconde moitié du XI^e siècle (avant 1090 environ). Nous pensons que les montants de la porte principale datent de cette époque.

Nous sommes là dans une période d'une nouvelle prospérité économique. Un mouvement de reconstruction des églises commence donc après les dernières invasions normandes, et hongroises de la première moitié du X^e siècle, et après la redistribution des pouvoirs qui s'opéra dans le courant du XI^e siècle.

Les églises de cette période ont en général un chevet plat, mais cela n'est pas toujours le cas, car nous sommes dans une période de transition où les constructeurs commencent à bâtir des chevets semi-circulaires.



Essai de reconstitution

Nous devons constater que la longueur de la nef de ces églises du XI^e siècle est beaucoup moins importante que celle de l'église de Vallières.

Reconstruction presque complète et agrandissement de l'église (fin XI^e début XII^e s.)

La différence de proportion entre l'église de Vallières et les églises du XI^e siècle est explicable dans la mesure où l'on admet que l'église de Vallières a été presque totalement reconstruite à la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e siècle. En effet, nous sommes dans une période de grands défrichements et d'une croissance démographique forte. L'augmentation de la population de la paroisse de Vallières a dû entraîner l'agrandissement de l'église.

Les matériaux et la façon de construire sont complètement différentes de celle de l'église du XI^e. Dans l'église du XI^e siècle la pierre de taille utilisée est un calcaire tendre, alors que dans la nouvelle église, il s'agit de calcaire dur. La nouvelle maçonnerie est un petit appareillage régulièrement assisé.

L'église a été agrandie du côté du chœur, en décalant ce dernier vers l'est. Nous pensons que des fouilles archéologiques prouveraient cette hypothèse.

La nef

La construction et l'entretien de la nef est à la charge des paroissiens, cela explique pourquoi cette partie est moins décorée que la partie centrale, le sanctuaire qui est à la charge des gros décimateurs et du patron de la paroisse, c'est à dire les chanoines de Saint-Martin de Tours.

Cette nef était éclairée par huit petites fenêtres réparties régulièrement en haut des murs. Quatre contreforts plats sont attestés sur le mur nord et les deux contreforts qui prolongent ce mur nous permettent également d'imaginer l'aspect de la nef de cette nouvelle église. Il est probable que la porte principale n'ait pas été modifiée.

Cette nef devait être couverte d'une charpente apparente qui portait une couverture en tuile.

Le choeur et l'avant choeur

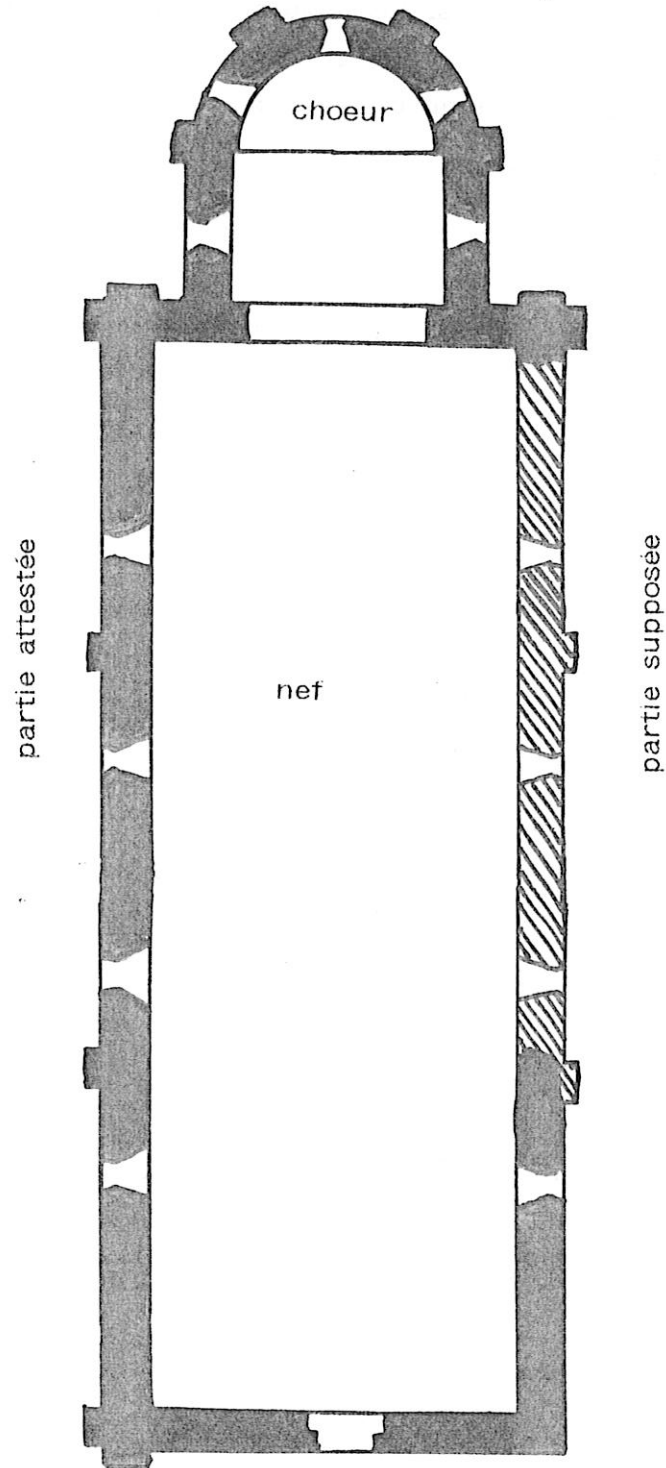
Le choeur et l'avant-choeur appartiennent à cette même campagne de travaux. Les fenêtres du choeur et de l'avant choeur le prouvent. Des deux fenêtres réparties de chaque côté de l'avant-choeur, seule celle donnant dans le clocher subsiste encore dans son état originel, bien qu'elle soit actuellement bouchée. Le choeur était éclairé par trois fenêtres réparties entre quatre contreforts plats et placées au dessus d'un cordon orné de demi-cercles adossés.

A l'intérieur, un bandeau se profile sous les fenêtres du choeur. Cette moulure marquait la limite entre la base du mur et les parties décorées de fresques qui se développaient certainement autrefois sur la voûte en cul de four du choeur et sur la voûte de l'avant choeur.

Décoration du choeur vers le milieu du XII^e siècle.

Des travaux au choeur et à l'avant-choeur, et probablement aussi aux voûtes, ont repris vers le milieu du XII^e siècle. Cette nouvelle décoration n'a affecté que la partie haute des murs. La pierre utilisée

XII^e s.



traces d'une église du XI^e s.